

# L'autoévaluation en formation à distance



P E R F O R M A

 UNIVERSITÉ DE  
**SHERBROOKE**

Les auteurs ont utilisé le générique masculin sans aucune discrimination et uniquement pour favoriser la fluidité du texte.



Ce document est disponible sous licence Creative Commons : BY-NC-ND 4.0 International  
(BY : Reconnaissance de la paternité de l'œuvre, NC : Pas d'utilisation commerciale, ND : Pas de modification)  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Pour citer ce document :

Cégep à distance et Université de Sherbrooke. (2016). *L'autoévaluation en formation à distance*. Repéré à  
<http://evaluationfad.cegepadistance.ca/wp-content/uploads/autoevaluation-fad.pdf>

## Remerciements

Produit dans le cadre du Programme de collaboration universités-collèges (PCUC), grâce à la participation conjointe du Cégep à distance, du Secteur PERFORMA et du Département de gestion de l'éducation et de la formation de l'Université de Sherbrooke, le présent document est une adaptation partielle de *L'autoévaluation en formation à distance*, document conçu par Laurence Gauthier, conseillère pédagogique au Cégep à distance, avec l'accompagnement de la professeure Julie Lyne Leroux lors du cours *Instruments et évaluation* (EVA-803).

Élaboré en cohérence avec les politiques et règles du Cégep à distance, ce document définit l'autoévaluation, en présente les buts et les objets possibles. Il explique également comment planifier l'autoévaluation en formation à distance et concevoir des outils qui la facilitent. L'information qu'il contient peut être utile lors des étapes de planification et de conception du processus d'évaluation des compétences en formation à distance.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, particulièrement :

- Pour la conception du contenu original :
  - Laurence Gauthier, conseillère pédagogique, Cégep à distance.
  
- Pour la version PCUC :
  - Sophie Ringuet, conseillère pédagogique, Cégep à distance;
  - Jonathan Fontaine, responsable de programme, Cégep à distance;
  - Yves Munn, conseiller pédagogique, Cégep à distance;
  - Julie Lyne Leroux, professeure agrégée à la Faculté d'éducation, au Secteur PERFORMA et au Département de pédagogie de l'Université de Sherbrooke.



## Table des matières

Introduction.....	4
1. L'autoévaluation, pourquoi? .....	5
2. L'autoévaluation, qu'est-ce que c'est?.....	6
2.1 Une définition.....	6
2.2 Les buts de l'autoévaluation.....	7
2.3 Les objets de l'autoévaluation.....	7
3. L'autoévaluation, une stratégie d'évaluation des apprentissages.....	9
3.1 Une démarche d'autoévaluation en FAD.....	9
3.2 Des conditions de réussite de l'autoévaluation.....	11
3.3 Un outil de l'autoévaluation.....	12
3.4 L'élaboration d'une grille d'autoévaluation.....	12
Conclusion.....	14
Références bibliographiques.....	15



## Introduction

Les programmes offerts au Cégep à distance s'inscrivent dans une perspective d'évaluation soutenant l'apprentissage et l'autonomie de l'étudiant. À ce titre, l'autoévaluation des apprentissages par les étudiants est une pratique évaluative utilisée dans le cadre des cours de formation à distance (FAD). Reliée au développement des compétences dans certains programmes et contextes d'apprentissage (stage), la pratique réflexive doit être développée chez l'étudiant. Or, la capacité d'autoévaluation, d'autocritique et d'introspection n'est pas innée ni spontanée chez l'étudiant et peut nécessiter un accompagnement en formation à distance.

Mais qu'est-ce que l'autoévaluation? Quels sont ses buts? Quels peuvent être les objets de l'autoévaluation? Quand et comment planifier une autoévaluation? Quelle est l'instrumentation requise? Ce sont ces quelques questions théoriques qui trouvent des esquisses de réponses dans ce document, lesquelles s'insèrent dans un contexte de formation à distance.



Programme de collaboration universités-collèges (PCUC), Cégep à distance et Université de Sherbrooke — 2013-2016

Vous pouvez partager ce document selon les termes de la Licence Creative Commons : BY-NC-ND 4.0 International.

(BY : Reconnaissance de la paternité du document, NC : Pas d'utilisation commerciale, ND : Pas de modifications permises)

## 1. L'autoévaluation, pourquoi?

Dans plusieurs programmes collégiaux, des éléments de compétence et des critères de performance font appel au jugement de l'étudiant sur ses apprentissages, ses productions, ses performances, ses interventions. Par exemple, l'une des habiletés intellectuelles à développer au cours de la formation dans certains programmes consiste à amener l'étudiant à faire preuve de jugement critique (évaluation, autocritique). Ce type d'objectif de formation illustre le caractère transversal de l'un des buts de la formation générale, soit le développement d'une pensée réflexive autonome et critique.

Le concept d'**autoévaluation** est souvent confondu avec celui de l'**évaluation formative** telle que plusieurs l'appliquent, à savoir qu'à la fin d'une séquence d'apprentissage, l'étudiant est appelé à réaliser une tâche comparable et équivalente à celle qu'il devra effectuer dans une évaluation sommative.

Par ce document sur l'autoévaluation, nous voulons apporter des clarifications sur ce concept.



## 2. L'autoévaluation, qu'est-ce que c'est?

### 2.1 Une définition

Selon Legendre, l'autoévaluation est le « processus par lequel un sujet est amené à porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail ou de ses acquis au regard d'objectifs prédéfinis et tout en s'inspirant de critères précis d'appréciation » (Legendre, 2005, p. 143). Il écrit également : « Outre les références à des critères et à des objectifs prédéterminés, la qualité d'une autoévaluation dépend de la capacité du sujet à pouvoir porter un jugement le plus objectif possible sur lui-même. » (Legendre, 2005, p. 143-144)

L'autoévaluation est donc en elle-même une démarche réflexive au cours de laquelle l'étudiant porte un jugement qualitatif sur différents aspects de son apprentissage à la lumière des objectifs poursuivis ou des résultats attendus. Il s'agit d'une démarche d'introspection qui aboutit, selon les résultats, à un réajustement (autorégulation) de sa démarche, de ses stratégies d'apprentissage. Il ne s'agit donc pas de juger sa propre compétence, mais de reconnaître ses forces et ses limites et de prendre les mesures appropriées pour remédier aux difficultés.

Il ne faut pas confondre l'**autoévaluation** avec l'**autocorrection**. En formation à distance, quand l'étudiant consulte les corrigés qui lui sont fournis, il procède à une collecte d'informations, il compare sa production ou sa performance avec celle qui est attendue. L'autoévaluation fait suite à cette collecte et consiste à porter un jugement argumenté sur le résultat de son autocorrection. Elle engage l'étudiant dans la régulation de ses apprentissages afin qu'il progresse dans le développement de ses compétences.

Selon Leroux, l'autoévaluation est une modalité de l'évaluation formative comme la coévaluation et l'évaluation par les pairs. « Dans un contexte de développement de compétences de haut niveau qui nécessite la réalisation de tâches complexes, l'évaluation formative des apprentissages de l'étudiant vise une implication accrue de l'étudiant dans le but de permettre le développement de l'autonomie et une plus grande capacité d'autorégulation par l'étudiant. » (Leroux, 2014, p. 342) Dans cette perspective, l'autoévaluation fait partie de la stratégie d'évaluation des apprentissages et elle est une habileté à développer (Saint-Pierre, 2004a, 2004b).



## 2.2 Les buts de l'autoévaluation

Dans une approche par compétences qui implique la réalisation de tâches complexes, l'autoévaluation permet à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- Prendre une part active dans sa démarche d'apprentissage, dans le développement de ses compétences;
- Situer l'état de sa progression, déceler ses points forts et ses points faibles;
- Choisir des stratégies pour améliorer ses productions, ses performances, ses démarches;
- Accroître son sentiment d'efficacité personnelle et de satisfaction en constatant les effets positifs de ses décisions et de ses actions;
- Se développer personnellement, car, tout au long de sa vie, il poursuivra des objectifs, se donnera des moyens pour les atteindre, évaluera en cours de route et en fin de parcours ses progrès et ses reculs, se réajustera.

Essentiellement, l'autoévaluation atteint les résultats escomptés lorsqu'elle amène l'étudiant à s'autoréguler.

## 2.3 Les objets de l'autoévaluation

Les objets à évaluer soi-même peuvent être de diverses natures. En voici quelques exemples :

- L'état des connaissances, des habiletés et des attitudes
- La qualité d'une performance, d'une activité, d'un projet
- L'efficacité d'un processus ou d'une démarche
- La compétence à réaliser une tâche dans un domaine spécifique
- Des caractéristiques personnelles

Voici quelques exemples reliés au programme des Techniques d'éducation à l'enfance (TEE) qui pourraient faire l'objet d'autoévaluation :

- L'état des connaissances, des stratégies pour se les approprier;
- La démarche d'observation d'un enfant;
- La qualité de sa communication avec les enfants ou les parents;



- La simulation d'une intervention auprès des enfants;
- La démarche de planification d'une activité éducative;
- L'application d'une technique (le changement de couche, la séquence de gestes à faire dans une situation d'urgence);
- La réalisation d'une activité.





### 3. L'autoévaluation, une stratégie d'évaluation des apprentissages

L'autoévaluation fait partie intégrante d'une stratégie d'évaluation des apprentissages et remplit une fonction formative. Elle apparaît à des moments stratégiques du déroulement du cours, notamment lors de la réalisation de tâches complexes en cours d'apprentissage. À ce titre, la planification des autoévaluations (et des instruments) doit se faire au moment de la planification des évaluations.

Mettre en place de l'autoévaluation en formation à distance (FAD) pose quelques défis, dont celui de l'absence en temps réel du professeur dans une classe (obstacle à l'interaction) et celui du modèle d'encadrement par les tuteurs du Cégep à distance dont les contacts sont plutôt limités avec les étudiants (obstacle à la rétroaction).

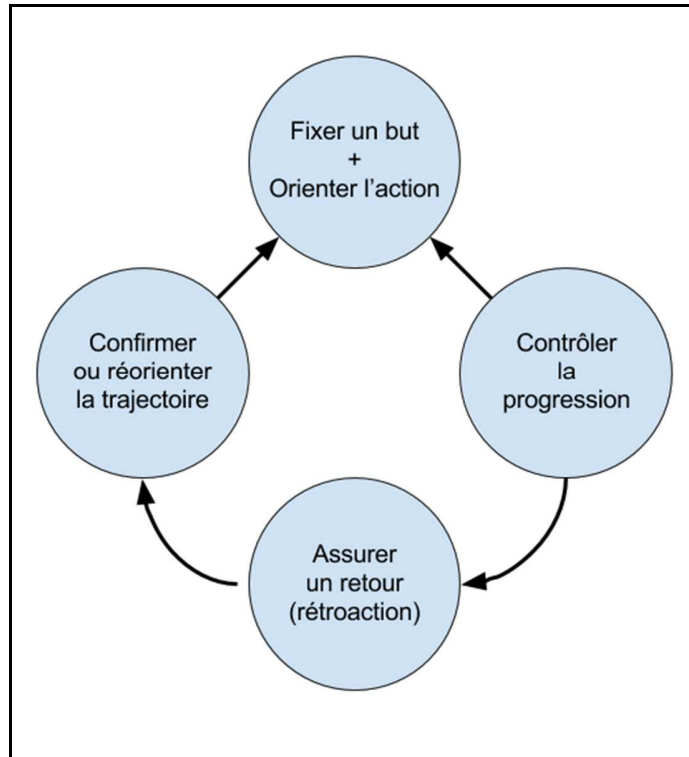
Dans une démarche d'autoévaluation, l'étudiant en formation à distance évalue seul ses performances au regard d'objectifs prédéfinis et de critères précis d'appréciation afin qu'il prenne en charge la gestion et la régulation de ses apprentissages. Au besoin, il recourt à son tuteur.

#### 3.1 Une démarche d'autoévaluation en FAD

Selon Leroux, « l'évaluation formative [dont l'autoévaluation] s'actualise par la régulation, l'auto-régulation et la formulation de rétroactions » (Leroux, 2014, p. 335-336). L'auteure présente les opérations de la régulation en quatre étapes qui forment une boucle, comme on peut l'observer dans le schéma suivant.



### Opérations de la régulation



Source : Schéma inspiré et adapté de Leroux (2014, p. 336).

### Régulation

Ces quatre étapes, qui peuvent se concrétiser dans un projet en présentiel, se déroulent tout autrement en formation distance.

Dans la conception d'un cours à distance, l'équipe formée du concepteur et des experts joue un rôle de guide accompagnateur. La distance impose de fortes capacités de clarté à l'écrit, d'anticipation des questions et de stimulation de l'étudiant afin qu'il s'engage personnellement dans la réalisation de la tâche. Ainsi, l'étape au cours de laquelle l'enseignant soumet une tâche à l'étudiant, en fixe le but et oriente l'action pourrait se dérouler comme suit :

1. Préciser l'**objectif** de manière à ce que l'étudiant en ait une compréhension claire et suffisante.
2. Formuler les exigences de la **performance attendue**.



3. Fournir à l'étudiant un **outil de jugement de ses productions ou performances**, autant que possible descriptif (critères, indicateurs, échelles d'appréciation), qui le guide dans l'appréciation de son travail.
4. Lui donner des **consignes claires**.

### Autorégulation

Selon Bégin, « **s'autoréguler** consiste à procéder à une observation de ses mécanismes et de ses fonctionnements en lien avec les situations rencontrées, de manière à pouvoir réajuster les conduites et les connaissances sur les tâches et sur ses propres façons de faire » (Bégin, 2003, p. 98).

5. Inviter l'étudiant à consulter, en cours d'action, la **grille d'autoévaluation** afin qu'il porte un jugement critique sur sa production ou sa performance et qu'il exerce un contrôle actif de son apprentissage.

### Rétroaction

Dans notre modèle d'encadrement, le tuteur n'intervient pas au moment d'une évaluation formative ponctuelle et d'une autoévaluation, à moins que l'étudiant lui fasse une demande expresse.

6. Donner une rétroaction de groupe, rédigée dans le matériel du cours. Les concepteurs du cours verront à formuler une **rétroaction** descriptive et constructive, qui devrait porter sur les principaux apprentissages visés, les qualités d'une bonne performance, le processus de réalisation de la tâche.

## 3.2 Des conditions de réussite de l'autoévaluation

Les conditions de réussite de l'autoévaluation peuvent se lire comme suit :

- Elle se déroule à un moment stratégique du cours;
- Les étudiants connaissent les objectifs, la démarche, les performances attendues et les critères;
- L'étudiant est motivé et s'engage à prendre du recul sur ses apprentissages;
- Les instruments sont adaptés, faciles à utiliser, mais suffisamment explicites pour permettre un jugement critique;



- L'autoévaluation a une **fonction formative** et non sommative.

En bref, l'exercice d'autoévaluation et la rétroaction qui s'ensuit ne sont efficaces que dans la mesure où l'étudiant prend les moyens pour réduire l'écart entre l'état de ses connaissances, de ses habiletés, du développement de sa compétence, et le niveau souhaité.

### 3.3 Un outil de l'autoévaluation

Un outil d'autoévaluation devrait posséder les caractéristiques suivantes :

- Conçu simplement et clairement, il facilite l'utilisation par l'étudiant;
- Il favorise l'exercice du jugement critique;
- Il permet de constater l'écart entre la performance réalisée et celle qui est attendue;
- Il facilite la recherche de pistes et de moyens d'amélioration.

### 3.4 L'élaboration d'une grille d'autoévaluation

Voici en six points les étapes pour élaborer une grille d'autoévaluation :

1. Rédiger, à l'intention de l'étudiant, des consignes claires d'utilisation de la grille.
2. Choisir le ou les critères d'évaluation les plus pertinents pour permettre l'autorégulation des apprentissages.
3. Formuler des indicateurs observables (qualitatifs ou quantitatifs) et, au besoin, écrire des notes explicatives pour clarifier les mots utilisés.
4. Opter pour une échelle d'appréciation dichotomique, uniforme ou descriptive.
5. Formuler des questions qui favorisent l'autorégulation.
6. Soigner la mise en forme de la grille pour favoriser son utilisation par l'étudiant.

Voici à titre d'exemple une grille d'autoévaluation conçue par Lussier (2010) pour un cours en Techniques d'hygiène dentaire et qu'on a soumise aux étudiants à la suite de quatre études de cas réalisées en classe.



### Grille d'autoévaluation – Dermatologie buccale

**Consignes :** Étape 1 : Je me donne une cote par indicateur.  
Étape 2 : J'ajoute un commentaire sur mes résultats, je cible une ou des difficultés et les moyens pour y remédier.

**Précisions sur la valeur de l'échelle :** Toujours = les 4 cas  
Parfois = 1 ou 2 sur 4  
Souvent = 3 cas sur 4  
Jamais = aucun cas

**Compétence :** Dépister les maladies bucco-dentaires

**Critère :** Distinction précise entre une lésion pathologique et un tissu sain

	ÉCHELLE			
	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
<p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Je décris la lésion ou l'élément anatomique en utilisant une terminologie professionnelle.</p> <p>Je décris la lésion ou l'élément anatomique en utilisant une terminologie juste (1).</p> <p>J'effectue une description précise (2) de la lésion au dossier.</p> <p>J'inscris au dossier le suivi ou les recommandations proposées au client.</p>				
<p><b>Mes commentaires — ma réflexion</b></p> <p>Indique la ou les principale(s) difficulté(s) rencontrée(s) lors de la réalisation de l'étude de cas :</p> <p>Quel(s) moyen(s) peux-tu utiliser pour t'aider à remédier aux difficultés rencontrées?</p> <p>(1) Utilise une bonne terminologie pour décrire l'aspect de la lésion ou de l'élément anatomique.</p> <p>(2) Fait référence aux éléments suivants : aspect, dimensions, localisation et toute autre particularité observée.</p>				

Source : Grille élaborée par Lussier (2010) et adaptée par Leroux (2014, p. 347-348).



## Conclusion

Ce document nous a permis de clarifier la notion d'**autoévaluation** et de proposer une démarche pour la mettre en place dans un contexte de formation à distance qui fait appel à l'autonomie de l'étudiant.

À n'en pas douter, faire de l'autoévaluation en cours de formation est très profitable pour les étudiants, tant sur le plan de leurs apprentissages que sur le développement de leur capacité d'autocritique dont ils doivent faire preuve lors, par exemple, d'exercices de pratique réflexive en stage. Plus largement, l'autoévaluation les fait progresser vers plus d'autonomie.

Au sujet de cette autonomie, voici ce que dit le philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas, cité par Bégin : « L'autonomie ne réside pas dans la liberté "de choisir au sein d'une alternative", elle réside plutôt dans ce que nous avons appelé un "rapport à soi réfléchi". » (Habermas, 1987, cité dans Bégin, 2011, p. 5). Et Bégin de poursuivre : « Or, selon Habermas, le rapport à soi réfléchi est ce qui fonde la capacité d'un acteur à prendre ses responsabilités. L'acteur capable de prendre ses responsabilités se comportera de manière critique envers soi-même. C'est donc dire que la capacité à aborder de manière réflexive les conduites, les valeurs, les normes doit aussi – et peut-être même d'abord – s'exercer sur soi : ses conduites, ses valeurs, sa façon de se rapporter aux normes. C'est à partir de là, en fonction de ce rapport à soi réfléchi que le citoyen se pose comme une personne autonome et responsable. » (Bégin, 2011, p. 5-6).



## Références bibliographiques

Bégin, C. (2003). *Enseigner des stratégies d'apprentissage à l'université : application d'un modèle et analyse des changements consécutifs à leur enseignement* (Thèse de doctorat en éducation). Université de Sherbrooke.

Bégin, L. (2012). Esprit critique et réflexion éthique. *Enseigner l'ÉCRI!*, 20, 1-9. Repéré à [https://www.enseigner-ecr.org/wp-content/uploads/2012/04/Esprit-critique-et-reflexion-ethique\\_LBegin.pdf](https://www.enseigner-ecr.org/wp-content/uploads/2012/04/Esprit-critique-et-reflexion-ethique_LBegin.pdf)

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3<sup>e</sup> éd.). Montréal, Québec : Guérin.

Leroux, J. L. (2014). Évaluer pour faire apprendre. Dans Ménard, L. et St-Pierre, L. (dir.), *Enseigner pour faire apprendre au collégial et à l'université* (p. 333-353). Montréal, Québec : Chenelière Éducation/AQPC.

Lussier, M. P. (2010). *L'élaboration d'une grille d'évaluation formative*.

Saint-Pierre, L. (2004a). Développer l'autonomie des élèves... Pourquoi moi? Comment? *Pédagogie collégiale*, 17(3), 23-28. Repéré à [http://www.infiressources.ca/bd/recherche/pedagogie\\_collégiale/17\\_3/St-Pierre\\_Lise.pdf](http://www.infiressources.ca/bd/recherche/pedagogie_collégiale/17_3/St-Pierre_Lise.pdf)

Saint-Pierre, L. (2004b). L'habileté d'autoévaluation : pourquoi et comment la développer? *Pédagogie collégiale*, 18(1), 33-38. Repéré à [https://cdc.qc.ca/ped\\_coll/pdf/St\\_Pierre\\_18\\_1.pdf](https://cdc.qc.ca/ped_coll/pdf/St_Pierre_18_1.pdf)



Programme de collaboration universités-collèges (PCUC), Cégep à distance et Université de Sherbrooke — 2013-2016

Vous pouvez partager ce document selon les termes de la Licence Creative Commons : BY-NC-ND 4.0 International.

(BY : Reconnaissance de la paternité du document, NC : Pas d'utilisation commerciale, ND : Pas de modifications permises)